

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 14 décembre 2021

Date de la

Convocation :

9 décembre 2021

Date d’Affichage :

16 décembre 2021

Objet : Délibération n° 2021-158

Personnel communal : attribution d’Echo-Chèques.

**L’an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la
présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 3

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme MOYA Nadine par Mme ARNAUD Patricia, M. LAURENT Sylvain par Mme ROMAN Leslie, M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien.

Mme ROUX Catherine a été élue secrétaire de séance.

Considérant que les services de notre collectivité ont connu un surcroît de travail significatif au cours de l’année, que ce soit en présentiel ou en télétravail, pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de la lutte contre l’épidémie de Covid-19 et de la crise sanitaire actuelle.

Considérant qu’il paraît opportun de mettre en place une aide aux agents de la collectivité pour tenir compte de cette situation,

Considérant qu’il convient de pouvoir venir en aide également à l’économie locale et à nos commerces de proximité pour tenir compte de la dégradation de la situation économique liée à la 5^{ème} vague de cette crise sanitaire,

Considérant que la proposition de l’association « les Enseignes de Briançon » pour l’achat d’Echo-Chèques pour les agents de la commune répond à cette double problématique,

Sur proposition de M. le Maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de M. le Maire,
- **DECIDE** l’achat d’Echo-Chèques auprès des Enseignes de Briançon pour le personnel communal à l’occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An.
- **DIT** que chaque agent de la commune (titulaires ou non titulaires) en poste au 1^{er} décembre 2021 sera attributaire de la somme 60 € en Echo-Chèques.
- **CHARGE** M. le Maire de la mise en application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE